

Malgré les directives de Jerry Peltier

La SQ maintient son plan d'accès

La Sûreté du Québec a pris connaissance du communiqué distribué aux Blancs de Kanesatake par le grand chef Jerry Peltier, dans lequel il les assure de l'« accessibilité » aux services d'urgence de la SQ. On n'a toutefois émis aucun commentaire sur les directives émises par Peltier.

André Beauvais

Richard Bourdon, porte-parole de SQ, a précisé hier que les policiers ne tiendront aucunement compte de cet avis s'ils sont appelés d'urgence dans la communauté de Kanesatake.

Il a ajouté, par ailleurs, qu'une « forme d'entente » existe avec le conseil de bande dans le cas éventuel d'exécution de mandats d'arrestation ou de perquisition.

« Dans un tel cas, nous demandons à notre agent de liaison, à Oka, d'intervenir en vue de planifier une telle action pour éviter les difficultés avec la communauté mohawk », dit-il.

Pour sa part, le ministre Claude Ryan n'a fait et ne fera, semble-t-il, aucun commentaire relativement au communiqué de Jerry Peltier.

Son attaché de presse, François Grenon, confirme que le ministre de la Sécurité publique a reçu une copie de cet avis public, mais qu'il laisse aller les choses !

À Kanesatake, plusieurs familles blanches croient que M. Ryan a convenu avec Jerry Peltier d'exclure la patrouille de la SQ dans le territoire de cette communauté de la municipalité paroisse d'Oka.

Les questions se font maintenant nombreuses dans le dossier de la sécurité à Kanesatake. Le *Journal de Montréal* tente depuis un mois d'obtenir une rencontre avec le ministre Claude Ryan, mais nous n'avons obtenu aucune réponse après trois demandes.

Le maire de la paroisse d'Oka, Yvan Patry, n'était pas à l'hôtel de ville, hier, pour commenter cette nouvelle attitude du conseil de bande. Une secrétaire à l'hôtel de ville se disait incapable de le retracer.

De son côté, le président de l'Association des propriétaires blancs à l'intérieur de Kanesatake (APIK), Jean Jolicoeur, a écrit à Jerry Peltier pour lui signifier que son communiqué n'a rien de convainquant.

Il a également logé une plainte à la Ligue des droits de l'homme pour dénoncer l'action prévisible du conseil de bande d'installer des guérites de surveillance aux entrées de Kanesatake.

C'est dans quelques jours, semble-t-il, que le conseil de bande rendra publics les résultats d'une consultation au sein de la communauté sur la pertinence de ces postes de surveillance.